

Inspection pédagogique de l'enseignement du 2nd degré

Nouméa, le 7 février 2024

Α

VR/IP2/IA n° 3211/2024-002 Affaire suivie par : Isabelle AMIOT

Le collège des inspectrices et des inspecteurs

Coordonnatrice de l'inspection pédagogique Tél: (+687) 26 62 66

1, avenue des Frères Carcopino BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Mél: <u>Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc</u>

Mesdames et Messieurs les enseignants, les psychologues de l'Éducation nationale et les CPE

s/c Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'établissements publics et privés

Objet : préambule commun à l'ensemble des lettres de rentrée 2024

Mesdames. Messieurs. Chères et chers collègues,

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour la grande qualité de votre engagement auprès des élèves de la Nouvelle-Calédonie qui vous sont confiés. Par votre expertise et votre implication vous contribuez à accompagner efficacement les élèves dans leur parcours de formation.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues entrant dans le métier et dans l'académie.

Placé sous l'autorité du vice-recteur, le collège des inspecteurs inscrit son action d'accompagnement au regard des orientations et des priorités pédagogiques et éducatives académiques :

- ✓ Contribuer à l'acquisition des fondamentaux et la lutte contre les inégalités territoriales
- ✓ Favoriser un climat scolaire apaisé pour mieux lutter contre le décrochage scolaire
- √ Renforcer les actions menées dans le cadre de la valorisation de la voie professionnelle
- Développer l'ouverture culturelle et à l'international
- Accompagner les établissements dans l'évaluation de leur stratégie éducative

La lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes est l'affaire de l'ensemble de la communauté éducative. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui s'engagent activement dans cette lutte afin de garantir jusque dans la classe un climat propice aux apprentissages. Nous savons pouvoir compter sur votre attention collective sans faille.

La maîtrise de la langue française doit faire l'objet d'une vigilance dans toutes les disciplines. Les résultats des évaluations nationales (français et mathématiques) ont vocation à éclairer vos stratégies d'enseignement. Une attention particulière doit être portée à l'adaptation des enseignements aux besoins éducatifs des élèves pour une École inclusive.

Votre expertise est attendue dans la mise en œuvre des programmes et dans le regard complémentaire que vous apportez pour le suivi et l'accompagnement de chacun de vos élèves. La formation continue est indispensable pour consolider vos acquis et assurer une montée en compétences dans les champs disciplinaires mais aussi transversaux. Ces temps de formation doivent préserver le temps de cours auquel les élèves ont droit.

Avec les chargé(e)s de mission, nous serons mobilisés sur ces dossiers au cours de l'année afin de vous accompagner au mieux.

Les lettres de rentrée de chaque discipline 2024 sont accessibles sur le site du vice-rectorat via le lien suivant : https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article6966

Nous sommes à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, au bénéfice des élèves de la Nouvelle-Calédonie.

Nous vous souhaitons, chères et chers collègues, une très bonne année scolaire 2024.

Le collège des inspectrices et des inspecteurs